

# Nouveau service

## « paiement de proximité »



**PAIEMENT DE  
PROXIMITÉ**



Partenaire agréé  
de la direction générale  
des Finances publiques

**Pour payer en espèces\*,  
rendez-vous chez  
votre buraliste agréé  
affichant ce logo**

\* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

### Points de paiement les plus proches :

CHEZ CLEMENT - 29 CRS REPUBLIQUE  
03800 GANNAT

CORDIER - 14 AVENUE DE LA REPUBLIQUE  
03800 GANNAT



La liste des buralistes partenaires agréés est disponible auprès  
de votre centre des Finances publiques ou sur le site

[impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite](https://impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)

